Planning 2017 des formations ZEISS

		FORMATIONS GENERALES		ZEISS CALYPSO & MODULES	
		COFFMET niveau 1	COFFMET niveau 2	CALYPSO de base	CALYPSO Curve *(lundi au mercredi)*
Janvier 2017					
S 02	09 au 13			■	
S 03	16 au 20			■	
S 04	23 au 27				■
S 05	30 au 03 février	■			
Février 2017					
S 06	06 au 10			■	
S 07	13 au 17		■		■
S 08	20 au 24			■	
Mars 2017					
S 10	06 au 10			■	
S 11	13 au 17	■			■
S 12	20 au 24			■	
Avril 2017					
S 14	03 au 07			■	
S 15	10 au 14		■		
S 16	17 au 21				■
S 17	24 au 28			■	
Mai 2017					
S 19	08 au 12				■
S 20	15 au 19			■	
S 22	29 au 02 juin	■			
Juin 2017					
S 23	05 au 09				■
S 24	12 au 16			■	
S 25	19 au 23			■	
S 26	26 au 30		■		
Juillet 2017					
S 28	10 au 14				■
S 29	17 au 21			■	
S30	24 au 28			■	
Août 2017					
S 35	28 au 01 sept.				■
Septembre 2017					
S 36	04 au 08			■	
S 37	11 au 15	■			
S 38	18 au 22			■	
S 39	25 au 29			■	■
Octobre 2017					
S 40	02 au 06		■		
S 41	09 au 13			■	
S 42	16 au 20			■	
S 43	23 au 27				■
Novembre 2017					
S 45	06 au 10				■
S 46	13 au 17	■		■	
S 47	21 au 25			■	
Décembre 2017					
S 49	04 au 08		■	■	
S 50	11 au 15			■	■

■ Formation au siège Carl Zeiss SAS à Marly-leRoi (78)
■ Formation chez Carl Zeiss Services à Sablé-sur-Sarthe (72)

ZEISS

Conditions de vente & renseignements pratiques

Inscription et Participation

Le nombre de stagiaires est limité à 5 dans le cas d'une formation avec exercice pratique et à 10 stagiaires dans le cas d'une formation théorique.
L'inscription ne devient définitive qu'après réception d'une confirmation de commande écrite.
Carl Zeiss SAS étant un organisme agréé, une convention de formation peut être établie sur simple demande.

Connaissances de base

Afin d'assurer le bon déroulement de la formation, le client doit vérifier les connaissances des stagiaires, notamment :
La maîtrise du contrôle dimensionnel en mécanique générale, la lecture des plans et l'interprétation de la cotation fonctionnelle définie par les normes ISO (Tolérances de forme et de position).

Horaires

Les horaires de début et de fin vous seront envoyés lors de la confirmation d'inscription, sur une base horaire de 7 heures par jour.

Tarifs

Nos tarifs sont HT. Le prix facturé par Carl Zeiss SAS inclut la fourniture de la prestation de formation conforme aux exigences de qualité de Carl Zeiss SAS (infrastructure de haut niveau, supports de cours, moyens pédagogiques).

Propriété intelectuelle

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et sont à ce titre protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.
En conséquence, le Client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité de Carl Zeiss SAS.
Le Client s'interdit d'effectuer toute copie de logiciels utilisés dans les stages de formation, à l'exception des exercices réalisés, à condition que les fichiers n'incluent en aucune façon des parties du programme protégées par un droit quelconque.
Le Client se porte fort du respect de ces interdictions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Restauration / Hébergement

Nous vous rappelons que les frais de restauration du déjeuner sur nos sites sont inclus dans le prix de la formation. Lors de la confirmation d'inscription, il vous sera envoyée une liste d'hotels situés autour de nos sites de formation (non inclus dans le prix de la formation).

Paiement

Facture établie après chaque prestation. Règlement sous 30 jours après la date de facturation, par chèque ou virement.

Cette formation vous sera facturée directement. Carl Zeiss SAS possédant un numéro de déclaration d'existence auprès de la préfecture de la Région Ile de France, cette formation pourra, le cas échéant vous être remboursée tout ou partie.
Dans le cas d'une prise en charge via un OPCA, vous devrez vous acquitter des sommes dues auprès de Carl Zeiss Sas et ferez la démarche pour le remboursement auprès de l'organisme dont vous dépendez.

A cet effet, vous devrez leur fournir les documents suivants :
- le programme de formation,
- la convention de stage, cachetée, datée et signée par les parties
- les attestations de présence datées et signées par le formateur et les stagiaires,
- notre facture avec la mention acquittée.

Report de formation et annulation de commande

Carl Zeiss SAS se réserve le droit d'annuler ou de différer une formation en respectant un préavis de 15 jours.
Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalé à Carl Zeiss SAS par le Client lui-même, et non par les participants désignés par le Client pour la ou les formations commandées, par téléphone ou par courriel, et doit être confirmé par courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du siège de Carl Zeiss SAS.
Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

1. Tout report ou toute annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation.
2. Tout report ou toute annulation intervenant entre 2 et 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, donne lieu à une facturation par Carl Zeiss SAS égale à 50 % du prix catalogue de la ou des formations commandées par le Client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du Client.
3. Toute formation annulée ou reportée la veille ou le jour même où elle débute sera due intégralement par le Client à Carl Zeiss SAS à titre d'Indemnité forfaitaire sur la base du prix catalogue.
4. Toute formation commencée sera due intégralement par le Client.

Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande.
Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse du siège social de Carl Zeiss SAS.

Formations spécifiques
Pour toutes question ou inscription,
merci de contacter :
Marlène Foulny
email : marlene.foulny@zeiss.com
tel : +33 (0)1 34 80 20 66

ZEISS